



"Au revoir Gérard, la vie de ton village continue"

Travaux la Maréchale

Les travaux de la digue vont commencer courant mai et pendant plusieurs mois. En ce qui concerne les Marchés Gourmands, ceux-ci auront lieu toujours au même emplacement du 30 juin au 01 septembre.

La MTV informe



En mars à l'occasion de Pâques, la Maison du Vin a organisé une tombola, pour tout achat de vin un

bulletin de participation était remis au client, un gros lot à gagner: un Oeuf géant en chocolat du chocolatier Jordan BAC et un magnum offert par un château de la commune, Mr DRACHE a été l'heureux gagnant.

Depuis quelques mois déjà, nous accueillons une exposition de peinture de l'artiste SARA une saint-seurinoise, venez tout l'été admirer ses oeuvres inspirées.

Le 30 avril, les viticulteurs de la commune se sont rassemblés pour déguster leur Primeur et partager un moment convivial ensemble autour d'un déjeuner servi au Foyer Socio Culturel.

Cet été, nous renouvelons l'animation avec encore un beau lot spécial à gagner! Le 14 juillet, lors du Marché Gourmand, la Maison du Tourisme et du Vin sera présente au Port de la Maréchale. Les châteaux qui le désirent vous proposeront des PASS DEGUSTATION au verre et la vente de bouteilles de vin rouge des propriétés présentes.

En juillet et août, la Maison du Tourisme et du Vin sera ouverte du lundi au samedi de 10h à 18h avec découverte gratuite de nos vins. Sur réservation, les ateliers dégustations se feront entre 12h et 14h. Les horaires de la poste: du lundi au vendredi de 10h à 12h et de 13h30 à 16h30. Levée du courrier à 13h45 tous les jours sauf vendredi à 12h.



Le mot du Conseil Municipal



C'est avec une grande tristesse, que nous avons fait un dernier "adieu" à notre Maire Gérard ROI.

Le conseil municipal et tout le personnel communal vous

remercient d'avoir été à nos côtés dans ces moments difficiles et d'avoir participé à ce grand hommage bien mérité. Il aurait apprécié de voir, que ce jour-là, les saint-seurinois et les saint-seurinoises ont su se rassembler pour partager la même peine et les mêmes sentiments. La vie communale de Saint-Seurin, sans lui, ne sera pas la même, mais nous nous efforcerons, pendant les deux dernières années de son mandat, de continuer à tracer le chemin qu'il nous a donné. Trois projets à terminer: la digue de la Maréchale, la résidence des séniors et la carte communale.

Pour rappel, lors des élections Européennes, il faudra également élire deux nouveaux conseillers pour compléter le conseil municipal à quinze élus qui élira le maire remplaçant et les quatre adjoints dans la semaine qui suivra.

Restons tous unis pour continuer à faire vivre et embellir notre petit village.

ATTENTION

2 Elections le 09 juin 2024 au Foyer Socio-Culturel

Election Municipale partielle complémentaire:

Suite au décès de Monsieur le Maire et à la démission d'une conseillère municipale, il y a lieu d'organiser une élection municipale partielle complémentaire.

1er tour 09 juin 2024 8h 18h

En cas de ballottage le 2nd tour: 16 juin 2024 8h 18h

Elections Européennes 2024:

Qui peut voter: Les citoyens français, âgés d'au moins 18 ans la veille du jour de scrutin, domiciliés dans la commune où ils souhaitent voter et inscrits sur les listes électorales. Les ressortissants communautaires ayant le droit de vote dans leur Etat d'origine, domiciliés dans la commune française où ils souhaitent voter, et inscrits sur les listes électorales complémentaires.

BIBLIOTHEQUE

Ouverte le Mercredi de 15h à 18h

Ecole



Des écoliers heureux de fêter l'arrivée du printemps. Vendredi 22 mars, les élèves de l'école Le Soc ont fait une fête à l'école pour célébrer le printemps. Au

programme de l'après-midi: découverte des déguisements et accessoires confectionnés par les élèves de chaque classe, présentation des chants et poésies appris sur le thème du printemps, danses dans la cour de récréation (dont "chenille" géante tous ensemble), jeux et goûter convivial dans la nature.



Vive le printemps! Et puisque le printemps est bien là, les élèves de Grande Section et CE1 auront la joie de recevoir à l'école une apicultrice qui va leur présenter son métier et expliquer comment elle prend soin de ses abeilles.



La biodiversité s'invite dans notre école. Le jardin a été préparé par Micka et Eric avec les copeaux



de bois issus de l'élagage des arbres de Mr DULAC.

Les enfants de l'école ont pu assister à ce procédé écologique.



Plan Communal de Sauvegarde

Ce plan de sauvegarde a pour but de localiser sur la commune les personnes isolées, vivant seules ou médicalisées afin de leur communiquer les informations importantes en cas de catastrophes naturelles, nucléaires ou sanitaires. Nous vous remercions de bien vouloir vous faire recenser à la Mairie pour mettre à jour

RAPPEL

Arrêté interdisant la

divagation des chiens et chats

Tout propriétaire doit tenir son animal en laisse même en promenade.

Tout animal errant, trouvé sur la voie publique, pourra être conduit, sans délai, à la fourrière. Les frais seront à la charge du propriétaire.

Les infractions au présent arrêté sont passibles d'amende.

**COURS DE YOGA
GRATUIT**

**PLIEZ VOS JAMBES
GARDEZ LE DOS BIEN DROIT
INCLINEZ VOTRE BUSTE
ET RAMASSEZ LES
CROTTES
DE VOTRE CHIEN**

**Bonne
Relaxation!**



"La Guinguette de la Maréchale
Ouverture du 01/06/2024 au 01/09/2024
du mardi au samedi midi et soir ainsi que le dimanche midi
réservations : Tel 06.14.94.35.25

La Machine d'Antan



Venez nous rejoindre au Club de Couture vous pourrez faire aussi du tricot, macramé ou autres activités. Passez un après-midi sympa en notre compagnie.

Chantal 06.40.90.89.83 Agnès 07.61.63.81.66

Noël 2023



Comme à son habitude, le Père Noël avec sa hotte chargée de cadeaux a fait son apparition sous les yeux émerveillés des enfants.

Le Comité des Fêtes

La saison estivale va bientôt débuter, le comité des fêtes de Saint-Seurin de Cadourne sera, comme chaque année, heureux de vous convier à de multiples festivités. Nous comptons sur vous pour faire perdurer cette coutume qui entretient les relations de convivialité au sein de notre village et des villages alentours. Des feux d'artifices seront tirés les 30 juin, 14 juillet et 18 août. **Fête de la Musique le 21 juin 20h au stade sous chapiteau, apéritif, paëlla, fromage, dessert, boisson comprise et soirée dansante animé par DJ NONO 25€.**
Réservations au Tel 05.56.59.84.14

Le repas des aînés

Le 4 février a eu lieu le repas dansant de nos aînés, c'est toujours un moment festif de retrouvailles chargé d'émotions. Un bon repas fut accompagné de musique, de quoi faire oublier le temps maussade de cet hiver. A l'année prochaine.



TELETHON

Lors de la journée du Téléthon, nous avons récolté la somme de 366€ qui a été reversée à l'association AMF TELETHON.

Carte Communale

Une étude générale est en cours qui devrait aboutir sur un projet d'ici la fin de l'été. Une réunion publique sera organisée, à laquelle vous serez conviés. La date n'est pas encore fixée elle vous sera communiquée par le biais d'un avis déposé dans votre boîte aux lettres.